

convaincre mutuellement de changer notre position à ce sujet.

Je voudrais maintenant me pencher sur la question de VIA Rail. Je suis persuadé que mon honorable collègue n'a participé à aucune des audiences sur VIA Rail qui se sont déroulées au Canada. S'il y avait assisté, il aurait pu entendre ce qu'avaient à dire des dizaines d'experts sur tous les aspects du service voyageurs-ferroviaire. Ils nous ont signalé que pour permettre à une entreprise de réussir, il faut faire certains investissements. Pour limiter son champ d'activité, il suffit d'agir comme le gouvernement.

Lorsque l'actuel vice-premier ministre (M. Mazankowski) était ministre des Transports, je me rappelle l'avoir entendu rappeler à la Chambre qu'on pouvait faire de VIA Rail une entreprise viable. Nous pouvons effectivement faire de VIA Rail le réseau de transport-voyageurs le plus formidable du monde. Je me souviens qu'il ne cessait de nous répéter que son gouvernement était déterminé à bien assurer l'évolution de VIA Rail. Cela nécessiterait des investissements appropriés dans l'infrastructure. Il faudrait des wagons confortables, des voies modernes, des rapports harmonieux entre le CN et le CP, et un système de billetterie approprié. Autrement dit, il faudrait fournir à VIA Rail les moyens de bien faire son travail.

J'ignore si mon honorable collègue a jamais voyagé à bord d'un train de VIA Rail. S'il l'a jamais fait, il sait à quel point les gens qui travaillent au sein de ce réseau ressentent un incroyable sentiment de frustration. Ils sont dans l'incapacité de bien accomplir leur tâche, parce qu'ils sont empêchés d'agir, ils sont privés de ressources, de sorte qu'ils ne peuvent offrir qu'un service médiocre à la plupart des régions de notre pays. Les Canadiens ont donc d'excellentes raisons de ne pas recourir à VIA Rail.

Comme quiconque s'y connaît en affaires vous le dira, le succès dépend d'investissements suffisants. Or, le vice-premier ministre, lui-même ancien ministre des Transports, sait quelles sont ces investissements. Il a passé des heures à les détailler à l'intention du précédent gouvernement libéral. Il a passé des heures et des heures à préciser ce qu'il fallait faire pour que VIA Rail devienne une réussite financière. Puis les joueurs ont changé de rôle. Les députés libéraux sont passés dans l'opposition, les députés conservateurs forment désormais le gouvernement, sans que les choses s'améliorent. En fait, elles se sont détériorées. Le gouvernement conservateur a décrété coupe sur coupe. Rien d'étonnant si aujourd'hui nous

### *Pouvoir d'emprunt—Loi*

constatons que VIA Rail se trouve de tout évidence dans une situation financière très pénible.

Au cours de la fin de semaine dernière, nous avons eu la chance d'entendre M. Kenneth Hare. Il a décrit ouvertement les conséquences que l'élimination d'une bonne partie du réseau voyageurs de VIA Rail ne manquerait pas d'avoir sur l'environnement, tout particulièrement le long du corridor de forte concentration démographique des provinces centrales qui s'étend depuis Windsor jusqu'à la ville de Québec. Il a insisté sur le fait que le réseau ferroviaire est à proprement parler le seul qui soit entièrement à l'abri des intempéries. Il a ajouté que nous devrions doter ce corridor de trains modernes de première qualité pour éviter que les problèmes environnementaux ne s'aggravent à l'avenir. L'un des spécialistes des questions environnementales les plus éminents de notre pays a soutenu que le gouvernement devrait renoncer à son projet de démanteler VIA Rail.

J'ignore si j'ai bien répondu aux questions de mon honorable collègue. Pour résumer, je dirai que le ranch n'était pas une entreprise rentable et que s'il ne payait pas d'impôt sur le revenu, c'est qu'il avait fait faillite. Je suis effectivement favorable à une évaluation des ressources dans le cas des pensions versées aux personnes âgées. Si VIA Rail disposait des moyens et du temps voulus, il nous servirait bien, comme le disait naguère le vice-premier ministre. Cela dit, je ne vois pas ce que je pourrais ajouter en réponse aux questions du député.

**La présidente suppléante (Mme Champagne):** Le temps alloué aux questions et aux commentaires est maintenant écoulé. Nous reprenons le débat. Je donne la parole à la députée de South West Nova.

**Mme Coline Campbell (South West Nova):** Madame la Présidente, j'ai l'honneur aujourd'hui de parler sur ce projet de loi C-11, sur l'emprunt par ce gouvernement pour cette année fiscale.

• (1250)

[Traduction]

Lors de ma dernière intervention dans le débat sur ce projet de loi, j'ai parlé du tort que le gouvernement allait causer aux régions les plus pauvres pendant l'année financière en cours. J'ai fait état des changements apportés au régime d'assurance-chômage et au financement des programmes établis ainsi que des compressions budgétaires.

**Une voix:** Les aumônes.